



Anne Tercier, 41 ans, passionnée du débat public, participe régulièrement à des rencontres qui lui permettent de se forger une opinion sur les sujets de vote. Elle ne rate jamais un «Infrarouge». (VALÉRIE BAERISWYL POUR LE TEMPS)

Récit du samedi 3



«Depuis l'âge de 18 ans, j'ai toujours voté»

DROIT DE VOTE Anne Tercier a été privée de ses droits politiques suite à des changements législatifs et à des couacs administratifs. Elle s'est battue pour les retrouver. Aujourd'hui, elle veut faire entendre la voix des personnes en situation de handicap mental

VINCENT BOURQUIN
@bourquini

Anne Tercier est une sacrée battante. Elle a un caractère fort et le revendique: «Je suis directe, il ne faut pas m'embêter.» Agée de 41 ans, elle souffre d'un handicap et vit dans une institution, Eben-Hézer, à Lausanne, qui accueille des personnes atteintes de déficience intellectuelle.

Elle fixe son interlocuteur et raconte d'un trait son histoire, qui la bouleverse encore. Il y a deux ans, elle a perdu ses droits civiques. «J'étais vénère. Depuis l'âge de 18 ans, j'ai toujours voté», dit-elle avec force. Encore choquée par cette décision, ressentie comme une négation de son humanité. Elle poursuit, toujours sur le même ton. Sous curatelle, elle a toute sa capacité de discernement et peut jouir de ses droits politiques. Mais elle a été victime d'une succession de pannes administratives. En 2018, après un changement de loi sur les curatelles dans le canton de Vaud, elle n'a soudain plus reçu son matériel de vote: «J'ai tout de suite décidé que je n'allais pas me laisser faire, j'ai notamment demandé un certificat à mon médecin, puis j'ai écrit au juge de paix, à la commune.»

Première étape franchie, ses droits civiques sont officiellement rétablis. Elle n'est pas au bout de ses peines pour autant: lors des scrutins suivants, elle ne reçoit toujours pas la précieuse enveloppe grise. Un changement de curateur, puis une modification d'adresse sont à l'origine de ces nouveaux couacs, qu'elle supporte très mal. Anne roule une cigarette. A ses pieds, son sac gris foncé. L'enveloppe de vote dépasse. Pour le 27 septembre, aucun souci, tous les problèmes ont été résolus, elle pourra bel et bien se prononcer sur les cinq objets agendés.

Intervention au Grand Conseil

Son combat émeut des personnalités, dont Arnaud Bouverat, député socialiste au Grand Conseil vaudois et membre du conseil de maison de la Maison de quartier de Chailly. Après avoir entendu ce témoignage, il a déposé, il y a un an, une interpellation pour demander au Conseil d'Etat comment il expliquait «cette perte injustifiée des droits poli-

tiques pour personne sous curatelle». Et l'élu de s'interroger: «Est-ce un problème d'incurie, de manque de formation, législatif ou réglementaire?» Contacté, le Département des institutions et du territoire (DIT) affirme qu'il répondra à cet objet dans le cadre de la révision de la loi sur l'exercice des droits politiques, actuellement en cours. Les services de la conseillère d'Etat Christelle Luisier rappellent toutefois que le critère pour avoir ses droits politiques est la capacité de discernement. Et pour recouvrer ses droits politiques, la personne doit s'adresser à la municipalité de sa commune de domicile.

Cette démarche parlementaire, même si elle n'est pas encore terminée, a énormément touché Anne Tercier: «Je ne me suis pas battue pour rien.» Elle espère qu'à l'avenir toutes les personnes dans sa situation pourront voter sans devoir se battre pour obtenir le matériel.

Elle est née dans le canton de Fribourg et vit à Lausanne depuis plus de vingt ans. Aujourd'hui dans ce quartier de Chailly qu'elle aime tant: «C'est comme un village, tout le monde se dit bonjour et personne dans la rue ne dira: «Elle est grosse, elle est handicapée.» Assise sur la terrasse la plus en contrebas de l'institution, elle ne cesse de répondre à des salutations. Ici, elle connaît tout le monde et s'engage énormément pour les autres. Elle a ainsi suivi une formation de proche aidant à la Croix-Rouge et s'occupe d'un jeune autiste qui vit dans le même établissement qu'elle.

Bla-Bla Vote

Au sein de sa famille, la politique n'était pas un sujet de discussion... Scolarisée dans l'enseignement spécialisé, elle regrette que l'instruction civique n'y soit absolument pas enseignée. «J'espère que ça changera.» Son espoir est nourri par l'évolution actuelle: «Aujourd'hui, les enfants handicapés sont toujours plus intégrés dans le cursus normal, c'est vraiment génial.» Elle n'a pas eu cette chance. Avec une immense fierté dans le regard, elle poursuit: «Je suis la seule ici à avoir une formation élémentaire, c'était en impression numérique à l'Eracom [Ecole romande d'arts et de communica-

tion].» Une activité qu'elle exerce depuis plusieurs années dans les ateliers d'Eben-Hézer.

Anne Tercier s'est toujours un peu intéressée à la politique. Depuis quelques années, c'est devenu une passion, grâce à la création du Bla-Bla Vote. Ce débat consacré à un objet de votation se déroule à la Maison de Quartier de Chailly (MQC) et est ouvert à tous les habitants du quartier. Pour les pensionnaires d'Eben-Hézer Lausanne, il est précédé de deux séances de préparation. Objectif: rapprocher le sujet du quotidien des résidents, le rendre concret. Ils rédigent également des questions pour les intervenants et regardent la documentation à disposition. Avis tranché d'Anne: «Le site Ch.ch est trop compliqué, il devrait être modifié pour être aussi accessible aux personnes en situation de handicap. Etre plus facile à lire et à comprendre.»

Féru de politique, elle ne rate jamais un *Infrarouge* et a adoré sa visite du Grand Conseil vaudois. «C'était génial de voir comment ça se passe.» Avec le même enthousiasme, elle se remémore ses deux visites au Palais fédéral à l'occasion des journées portes ouvertes du 1er août. Sa curiosité n'est pas assouvie pour autant: «J'espère pouvoir y aller durant une session et rencontrer des conseillers fédéraux.» Lesquels? La réponse fuse: «Monsieur Berset

ou monsieur Parmelin.» Et après quelques secondes de réflexion: «Ou même les deux.»

Etre candidate

Voter, c'est un acte fondamental pour elle, elle l'a raconté. Mais elle aimerait franchir d'autres pas. «On devrait aller plus dans la rue, comme ça les gens verraient qu'on existe. On pourrait distribuer des flyers ou donner des coups de main.» Et se présenter elle-même à des élections? La question la surprend. «Je ne sais pas si je peux.» Très vite, l'idée mûrit dans sa tête. «Je pourrais être un exemple. Je défendrais la protection de la nature et la reconnaissance des personnes en situation de handicap.» Elle poursuit sa réflexion: «On pourrait soit créer notre propre parti ou en rejoindre un qui nous accepterait. Ce qui est bien avec la politique, c'est que l'on peut changer les choses.» Le Département des institutions et du territoire est catégorique: le droit d'éligibilité est lié au droit de voter. Conclusion, Anne Tercier peut briguer un mandat.

Il est 18h30. C'est l'heure de se rendre à la Maison de Quartier de Chailly, toute proche, où se déroule le Bla-Bla Vote. Ici tout le monde la connaît et la salue par son prénom. La soirée est consacrée à l'initiative de l'UDC contre la libre circulation. Anne ne sait pas encore ce qu'elle votera. Elle attend donc avec impatience les présentations des deux intervenants: Philippe Miauton, président du PLR lausannois, et Lucie Rochat, présidente des femmes UDC romandes.

Assis à une table, Bruno Wägli, le directeur adjoint d'Eben-Hézer Lausanne, insiste sur l'importance de l'inclusion: «La personne et la société s'adaptent l'un à l'autre.» Cette fondation s'engage pour promouvoir un regard positif sur ces résidents et leur permettre de participer à la société. Une participation qui peut passer par l'exercice de ses droits civiques. Son téléphone sonne. Il est de piquet et doit retourner sur place. Juste avant de se lever, il tient à partager son admiration pour Anne: «Il y a peu de gens qui se battent autant qu'elle.» Au sein de son institution, sur les 216 résidents, environ 30 peuvent voter. Le responsable du département

socio-éducatif se souvient: pendant longtemps, leur matériel électoral passait directement à la poubelle. Un jour, il a remarqué un veilleur de nuit qui expliquait les sujets de votation autour d'une tasse de thé. C'était Omar Odermatt. Ce dernier a alors fait le lien entre le mouvement Tous citoyens d'Eben-Hézer Lausanne et la Maison de Quartier de Chailly. De cette rencontre est né le Bla-Bla Vote.

Débat sur la libre circulation

Anne Tercier va s'asseoir tout devant. Omar Odermatt, désormais coordinateur du projet pour Eben-Hézer, présente au public le Bla-Bla Vote: «C'est un espace neutre où les citoyens, les citoyennes et les élus peuvent débattre. L'objectif est de rendre la politique accessible à toutes et à tous afin que tout le monde puisse se faire son opinion sur un objet de votation.» Parole ensuite à Nadège Marwood, coordinatrice du projet pour la MQC. Elle expose la «bla-bla charte», qui fixe les règles de cette discussion qui se veut davantage un dialogue constructif qu'un débat politique classique.

Le «bla-bla sort» désigne Philippe Miauton comme premier intervenant. Après dix minutes, c'est au tour de Lucie Rochat de présenter ses arguments. Place aux questions du public. Anne Tercier ouvre les yeux: elle s'inquiète des conséquences pour la recherche en cas de non. Lucie Rochat puis Philippe Miauton lui répondent. Les questions se succèdent. Dans l'une de ses réponses, la représentante de l'UDC mentionne le permis F. Extrêmement attentive, Anne lui demande ce que c'est.

21h, le Bla-Bla Vote se termine par un résumé des pour et des contre notés sur deux grandes feuilles. Alors, s'est-elle fait un avis? «J'ai été convaincue par Philippe Miauton, je voterai non.» Elle aperçoit au loin le député Arnaud Bouverat. Toute heureuse, elle se dirige vers lui: «Il faudra que l'on reprenne les discussions.» Il acquiesce. Les questions se bousculent dans la tête d'Anne Tercier: comment s'engager davantage en politique? Comment pousser ses collègues à aller voter? Comment rendre plus visibles les personnes souffrant de déficiences mentales? Son combat ne fait que commencer. ■

«Aujourd'hui, les enfants handicapés sont toujours plus intégrés dans le cursus normal, c'est vraiment génial»

ANNE TERCIER